



# Enfants de Tchernobyl Bélarus

Association Loi 1901 - Siège : Résidence "Les jardins d'Emeraude"  
28 bis, rue de la République - Appt 21 - 22770 LANCIEUX (France)

## Compte rendu de l'AGO du 15/11/2014

Ce jour à 14h20, 22 rue Deparcieux, 75013 Paris, dans les locaux de la Maison des Associations, l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte sous la présidence d'Yves Lenoir.

Sont présents: 8 membres du CA, dont un en ligne via skype, 30 adhérents, 39 sont représentés par pouvoir sur 340 à jour de leur cotisation.

En présence d'Alexey Nesterenko, Directeur de l'Institut Belrad, le président d'ETB ouvre la séance et présente son rapport moral.

### Rapport moral 2014

Après avoir remercié l'assemblée le président présente cette année comme l'une des plus denses d'ETB, 2 faits majeurs la caractérisant: augmentation du soutien financier aux activités de BELRAD, réalisation de l'opération Tchernobyl Forever. Une trentaine de conférences débats, ont permis cette année encore de faire connaître BELRAD, en fournissant des informations toujours actualisées. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici des lieux où ETB a été présent ou représenté:

Briançon, Angers, Toulouse, Paris (deux fois), Waterloo, Epinal, Dunkerque, Chinon, Pacé, Lannion, Rennes, Colmar, Lyon, Frenay, Tarbes, Fumay, Charleville, Le Havre, Cherisy, Nîmes, Laudun, Fukushima, Tokyo, Melun, Marjolaine... La plus mémorable pour lui étant son exposé au *Symposium sur les aspects légaux et médicaux des désastres nucléaires*, organisé les 14-15 octobre 2014 à l'Université Waseda de Tokyo.

Seules nos initiatives locales permettent de maintenir et renouveler un potentiel suffisant de soutiens à notre action humanitaire au bénéfice de la radioprotection des enfants de Tchernobyl.

La réalisation du livre-dvd *Tchernobyl Forever* est le plus grand projet jamais réalisé par ETB. L'opération a été menée avec son initiateur, Alain-Gilles Bastide qui a offert à l'association les photos, le texte et tout le travail de production de l'objet. Elle a été financée par une opération de crowdfunding qui s'est déroulée avec succès du 19 mars au 19 mai 2014. Les traductions des textes vers l'anglais, le japonais, l'italien, le norvégien et l'espagnol ont toutes été effectuées à titre gracieux. La présentation publique de *Tchernobyl Forever* a eu lieu le 14 novembre dans le cadre de la Mairie du 2<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris où un accueil chaleureux et militant du Maire, Monsieur Jacques Boutault, lui a été réservé. La diffusion des 3000 livres-dvd et 2000 dvd de *Tchernobyl Forever*; va représenter une des activités prioritaires de l'année 2015.

Dernier point, la reconnaissance d'utilité publique de ETB semble en bonne voie.

Ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité. Il est consultable sur le site web de ETB

### Rapport financier 2014

Présenté par le trésorier Patrick Lenoir depuis son bureau à Lancieux, le bilan peut être consulté en ligne, il a été approuvé par M. Cœuret, du Cabinet d'expertise, Fiducial, d'Angers. Hors les 27 500 € finançant l'opération *Tchernobyl Forever*, on constate un tassement des recettes à 183 392 €.

Le laboratoire de R. Goncharova a reçu 6 300 € pour investissement.

Le soutien des associations et fondations reste élevé. Leur contribution s'est montée à 31 219 € cette année.

L'engagement moral de verser chaque mois 1 000 € de plus que l'engagement contractuel voté lors de l'AG de 2013, à savoir 15 000 €/mois, n'a pu être tenu que durant les neuf premiers mois de l'exercice 2014. La baisse très importante des contributions reçues d'août à octobre 2013 n'a pas permis d'honorer le contrat; il a manqué 7 200 €. Ce qui signifie que 19 200 € ont fait défaut pour tenir l'engagement moral de l'association. Il aurait suffi que les 1 700 donateurs enregistrés aient chacun versé un peu plus de 10 € supplémentaire pour éviter que BELRAD ne se trouvât confronté à une situation financière critique à partir de septembre.

Les frais de fonctionnement restent stables, malgré l'augmentation du nombre des débats et des frais de déplacement associés, 7 010 € au total pour l'exercice.

Quitus est donné au trésorier et son rapport est voté à l'unanimité.

Le paiement par Carte Bancaire sera bientôt disponible sur le site internet d'ETB.

### Rapport d'activité de l'Institut BELRAD

Alexey Nesterenko présente les remerciements de l'équipe de Belrad et des enfants bénéficiant des soins de l'Institut. S'exprimant tantôt en anglais ou en Russe, il est traduit par Désirée Lenoir et Wladimir Tchertkoff. Son diaporama, consultable sur le site web d'ETB présente un résumé du travail de l'institut: les mesures de la contamination des aliments et des enfants dans les districts où l'Institut peut intervenir. Les difficultés financières rencontrées par l'Institut ne cessent de croître du fait que l'Etat en cette période préélectorale a augmenté le niveau général des salaires et de l'affaiblissement de l'Euro face au Dollar sur le cours duquel est indexé le Rouble biélorusse. Il s'en suit une baisse relative du pouvoir d'achat des collaborateurs d'Alexey Nesterenko, au point que l'un d'eux qui ne pouvait plus joindre les deux bouts a demandé à prendre une semaine par mois pour travailler comme peintre dans une entreprise de bâtiment, où il touche autant qu'en un mois de travail à BELRAD...!

Par ailleurs, suite à la faillite du distributeur japonais de *Vitapect*<sup>TM</sup>, BELRAD demeure le seul client du producteur tchèque qui ne peut plus faire bénéficier l'Institut des facilités de paiements antérieures. Pour l'heure aucun repreneur japonais n'ayant été trouvé, la production et la fourniture de *Vitapect*<sup>TM</sup> deviennent un sujet de préoccupation sérieux.

La fragilité des finances de BELRAD tient aussi en ce que la part de ETB est passée de 70 à 80% de ses recettes.

### Discussion des questions contractuelles

Alexey Nesterenko souhaite que le défaut dans les versements de ETB en 2014 soit compensé. Compte tenu des incertitudes sur la collecte de dons par ETB, il propose de signer deux avenants alternatifs correspondant aux deux options suivantes:

- l'une correspond au rattrapage contractuel de 15 000 €/mois sur 12 mois, soit 7 200 €;
- l'autre correspond au rattrapage des 16 000 €/mois sur 12 mois, soit 19 200 €.

L'assemblée vote de manière unanime, un contrat principal de 15 000 €/mois sur 22 mois et s'engage à compenser autant que possible le défaut dans les versements de l'exercice précédent.

Yves Lenoir et Alexey Nesterenko signent alors les documents contractuels liant les deux organisations pour l'exercice 2015.

### **Le point de l'opération *Tchernobyl Forever***

Il s'agit maintenant de diffuser plus de 2 500 exemplaires du livre -DVD et 2 000 DVD. La proposition de l'association *Enfants de Tchernobyl* de Belgique peut être prise pour modèle à proposer à toutes les associations qui nous soutiennent : l'association acquiert un exemplaire de TF pour susciter des commandes auprès de ses membres. Elles récoltent les fonds et passe une commande globale à *ETB*.

### **Les actions publiques de *ETB***

L'expérience montre que la participation à des salons ou des manifestations où *ETB* n'occupe qu'une place parmi d'autres n'est pas payée en retour par des contributions significatives. Il faut donc privilégier les interventions où l'exclusivité nous est garantie. Celles-là sont bénéfiques tant sur le plan de la qualité des échanges que des sommes collectées.

### **Election au conseil d'administration.**

Nicolas Berthe n'étant pas en mesure de participer aux activités de l'association, le CA présente la candidature en qualité d'assesseur de Madame Marie-Elise Hanne, médecin domiciliée à Tarbes et militante active de l'association. Elle est élue au CA à l'unanimité des présents.

### **Questions diverses**

- V. Ratel propose que *ETB* rejoigne les 40 associations contestant le 2<sup>e</sup> rapport de l'UNSCEAR sur Fukushima. L'AG vote oui.

- après avoir entendu sa défense, l'AG vote la radiation de Monsieur Pierre Rouiller pour faute grave que demandait le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend fin à 18 h.

Compte rendu rédigé par Maryse Mary et Yves Lenoir